

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Lundi 4 juillet 2011

A 9 h 00- à LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Lundi 4 juillet 2011 à 9 h 00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Vice-Présidence de Monsieur Jo BROHAN.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan

ABSENTS EXCUSES

- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique (Pouvoir à Y.Mahé)
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan (Pouvoir à J. BROHAN)

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Bernard PAILLOT, Payeur Départemental de Loire Atlantique
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Vice-Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Lundi 4 juillet 2011

A 9 h 00 – à LA ROCHE BERNARD

II – ELECTION DE LA COMMISSION PERMANENTE

1. Election du Premier Vice-Président

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 12
- BULLETINS BLANCS OU NULS : -
- SUFFRAGES EXPRIMES : 12
- Ont obtenu : **Monsieur Joseph BROHAN : 12 voix**

Monsieur Joseph BROHAN est élu 1^{er} Vice-Président de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine.

2. Election du Deuxième Vice-Président

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 12
- BULLETINS BLANCS OU NULS : 1
- SUFFRAGES EXPRIMES : 11
- Ont obtenu : **Monsieur Yvon MAHE : 11 voix**

Monsieur Yvon MAHE est élu 2^{ème} Vice-Président de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine.

3. Election du Secrétaire Titulaire

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 12
- BULLETINS BLANCS OU NULS : -
- SUFFRAGES EXPRIMES : 12
- Ont obtenu : **Madame Yvette ANNEE : 12 voix**

Madame Yvette ANNEE est élu Secrétaire titulaire de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine.

4. Election du Secrétaire suppléant

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 12
- BULLETINS BLANCS OU NULS : -
- SUFFRAGES EXPRIMES : 12
- Ont obtenu : **Monsieur Alain GUIHARD : 12 voix**

Monsieur Alain GUIHARD est élu Secrétaire suppléant de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine.

5. Election du 1^{er} Assesseur Titulaire :

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 12
- BULLETINS BLANCS OU NULS : -
- SUFFRAGES EXPRIMES : 12
- Ont obtenu : **Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL : 12 voix**

Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL est élu 1^{er} Assesseur titulaire de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine.

6. Election du 1^{er} Assesseur Suppléant :

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 12
- BULLETINS BLANCS OU NULS : -
- SUFFRAGES EXPRIMES : 12
- Ont obtenu : **Monsieur Thierry TRAVERS : 12 voix**

Monsieur Thierry TRAVERS est élu 1^{er} Assesseur suppléant de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine

7. Election du 2^{ème} Assesseur titulaire :

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 12
- BULLETINS BLANCS OU NULS : -
- SUFFRAGES EXPRIMES : 12
- Ont obtenu : **Monsieur Yves DANIEL : 12 voix**

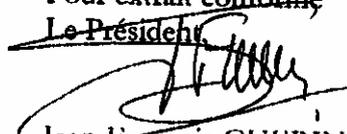
Monsieur Yves DANIEL est élu 2^{ème} Assesseur titulaire de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine

8. Election du 2^{ème} Assesseur Suppléant :

Il est procédé à un vote à bulletins secrets, dont le résultat est le suivant :

- VOTANTS : 12
- BULLETINS BLANCS OU NULS : -
- SUFFRAGES EXPRIMES : 12
- Ont obtenu : **Monsieur Yannick BIGAUD : 12 voix**

Monsieur Yannick BIGAUD est élu 2^{ème} Assesseur suppléant de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine.

Pour extrait conforme
Le Président

Jean-François GUERIN